

dossier n° PC 009 280 21 00006-M01

Commune de Saurat

date de dépôt : 31 janvier 2022
demandeur : Monsieur CAMPY Bertrand
pour : Modification du terrassement ainsi que
de l'aspect extérieur du hangar
adresse terrain : Col de Cabus, à Saurat (09400)

**Exemplaire à
adresser au
DEMANDEUR**

ARRÊTÉ N° 2022-038
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Saurat

Le maire de Saurat

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 31 janvier 2022 par Monsieur CAMPY Bertrand demeurant HLM de Lafrau lieu-dit Appt 24 4e étage, Tarascon-sur-Ariège (09400) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour Modification du terrassement ainsi que de l'aspect extérieur du hangar ;
- sur un terrain situé Col de Cabus, à Saurat (09400) ;
- pour une surface de plancher créée de 313m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 31/03/2022 ;

vu le Plan local d'urbanisme opposable sur la commune en date du 18/01/2009 ;

Vu le permis initial n° 0092802100006 accordé le 29/09/2021 ;

Considérant que la commune de Saurat est soumise à l'application de la loi Montagne par arrêté en date du 20/02/1974 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.

A SAURAT
Le 06-05-2022

Le maire,
(nom, prénom)

ROUAN Jean-Luc



Nota : La commune étant classée en zone 3 de sismicité, en application des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 complétés par l'arrêté du 22 octobre 2010, toute construction envisagée sur le terrain devra satisfaire à la réglementation en vigueur.